

BTP et biodiversité

ECT lance une nouvelle offre pour accompagner les professionnels du BTP dans la gestion des terres de chantiers impactées aux espèces végétales envahissantes

#biodiversité #BTP #ECT

Villeneuve-sous-Dammartin, le 26 mars 2024 - Selon l'UICN, les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont l'une des cinq facteurs mondiaux d'érosion de la biodiversité, avec la destruction des habitats, l'exploitation directe des ressources, le changement climatique et la pollution. En France, les exemples d'invasions sont nombreux : Ragondin, Écrevisse de Louisiane, Grenouille taureau, Ambrosies, moustiques-tigres... Une dizaine d'espèces végétales (EVEE) pourraient concerner les chantiers d'excavation de terres et les sites de valorisation des terres inertes. Pour répondre à ces enjeux grandissants pour les professionnels du BTP, ECT lance une offre inédite pour les accompagner dans la gestion des terres de chantiers impactées aux espèces végétales envahissantes. Un sujet important, quand on sait qu'un département français voit s'installer en moyenne 12 nouvelles EEE tous les 10 ans.

UNE NOUVELLE OFFRE POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU BTP DANS LA GESTION DES TERRES DE CHANTIERS IMPACTÉES AUX ESPÈCES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES

Leader sur son marché, ECT élargit son offre pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels du BTP en matière de gestion des terres impactées par des plantes invasives. Un accompagnement indispensable dans le cas d'un chantier soumis à un diagnostic EVE, et qui préconise généralement des mesures particulières dans le traitement et l'évacuation des plantes et des sols. Avec cette nouvelle offre, ECT propose une filière adaptée pour le traitement des évacuations de terres impactées aux EVEE, à proximité des chantiers d'excavation, et en conformité avec la réglementation.

L'offre s'inscrit dans une évolution de la Demande Acceptation Préalable (DAP). L'objectif : alerter, avant les travaux de terrassement et les évacuations, sur la présence d'espèces invasives sur l'emprise du chantier et aux abords.

L'offre prévoit également un accompagnement sur le chantier d'excavation : les techniciens-environnement sont formés à l'identification et à la gestion des terres impactées aux EVEE, pour garantir l'acheminement des terres vers la bonne filière.

UNE EEE, C'EST QUOI ?

L'EEE est espèce exotique envahissante se définit comme une espèce transportée par l'Homme hors de son aire de répartition naturelle, dont la reproduction, l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes et les espèces indigènes et ont des impacts écologiques, économiques ou sanitaires négatifs, très importants.

- En France métropolitaine, **1 379** espèces exotiques de flore et **708** espèces exotiques de faune sont recensées.
- Un département français voit s'installer, en moyenne **12 nouvelles EEE, tous les 10 ans**
- **11% des impacts** sur la biodiversité sont liés à l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.
- **16 % des cas d'extinction** serait causé uniquement par les EEE.
- Le coût annuel de lutte en France est estimé à **400 millions d'€**

LUTTER CONTRE LA DISSEMINATION ET LA PROLIFERATION DES PLANTES INVASIVES

Cette lutte contre la prolifération des plantes invasives s'inscrit dans l'engagement de mise en valeur, de renforcement et de préservation de la biodiversité qu'ECT mène auprès de l'OFB depuis 2023, en partenariat avec Humanité et Biodiversité, avec qui ECT collabore depuis 2019.

Au quotidien, ECT informe ses clients terrassiers et transporteurs des risques liés aux apports de terres impactées par des plantes invasives, sensibilise ses salariés aux impacts environnementaux et sanitaires des EEEE, lutte contre leur dissémination à partir des chantiers-clients, et limite leur prolifération sur ses sites par des bonnes pratiques de surveillance, cartographie, délimitation et neutralisation. Cette nouvelle offre vient renforcer cet accompagnement.



Les Renouées asiatiques sont particulièrement invasives et difficiles à éradiquer. Leur prolifération empêche les espèces locales de se développer.